


Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/168 Paraphe : 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>DELIBERATION n°DC2014/129</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 93

Votants : 100 (dont 7 pouvoirs)

POUR : 100 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00

Le seize décembre deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 08/12/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART, Martine, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN pascalle, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PASSERA Karine, PAYEN Françoise, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, ALBAUD Gilles, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BESTEL Dominique, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CHARTIER Thierry, COLSON Dominique, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FREY Hervé, GIRONDELLOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HENRY Philippe, HUREAU Benoît, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT-CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LORIN Dominique, LOUIS Jean Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean-Eric, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOURT Patrick, RATAUX Frédéric, RAUSSIN Bruno, RICHELET Jean-Pol, SCHWEMMER Michaël, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VIELLARD Jean-Claude.

Représentés : Madame BECHARD Isabelle donne pouvoir à Monsieur ADIN Michel, Madame COSSON Pauline donne pouvoir à Monsieur COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Madame ROGER Magali donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, Monsieur CORNELLE Jean-Pierre donne pouvoir à Monsieur BOIZET Guy, Monsieur JUILLET Bruno donne pouvoir à Monsieur POTRON Francis, Monsieur CARRE Joël donne pouvoir à Monsieur LAURENT CHAUVET Pierre, Monsieur CARPENTIER Dominique donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice.

OBJET : CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Vu la délibération n°2011/72 du 23 juin 2011 validant la répartition de la dotation régionale affectée au Contrat de Développement territorial 2011/2013 ;

Considérant la demande d'avenant au Contrat de Développement Territorial visant à prolonger ce dispositif jusqu'au 31 décembre 2015 ;

Considérant le recensement territorial effectué en octobre 2014 permettant d'établir une liste de projets complémentaires à inscrire à cette programmation, compte tenu des crédits restants ;

Considérant l'avis favorable remis par la commission Aménagement du Territoire en date du 21 novembre 2014 :

.../...

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

13 JAN. 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- DECIDE de modifier la répartition de la dotation conformément à l'annexe jointe.
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET



Pays de l'Argonne Ardennaise
Contrat de Développement Territorial 2012-2014 - Programme d'actions

Projets identifiés ou ensemble d'opérations	Maître d'ouvrage ou types de maître d'ouvrage	Subvention Région	
		Tx d'intervention	Montants envisagés
Ambition territoriale 1 : Fixer les populations et renforcer l'attractivité résidentielle du pays			1 590 918 €
Axe stratégique 1-1 : Habiter et accueillir au Pays par des urbanisations de qualité et l'adaptation des offres de logements		20% à 40% *	140 000 €
Action 1-1-1 : Logements communaux			
Création et rénovation de logements	Communes et Communauté de communes		
Axe stratégique 1-2 : Echanger et s'insérer au Pays par le renforcement des politiques sociales, culturelles et sportives			1 025 000 €
Action 1-2-1 : Equipements sportifs et culturels		20 % à 40 % *	
Dont	Centre aquatique et complexe ludique	2C2A	
	Extension de la salle d'activité à vocation multiple	SIVOM de l'Argonne Ardennaise	
	Projet Global d'animation socio-culturel	FIEP Centre Social de Vouziers	
	Réhabilitation de la salle des jeunes	Leffincourt	
	Aménagement du terrain de football	Sauville	
	Autres équipements sportifs et culturels	Communes et EPCI	
Action 1-2-2 : Equipements scolaires		20 % à 40 % *	
Dont	Création d'un pôle scolaire à Monthois (tranche 2)	SIVU du Monthoisien	
	Réfection de la toiture du pôle scolaire de Grandpré	SIVOM de l'Argonne Ardennaise	
	Extension et réhabilitation du pôle scolaire de Buzancy	SIVU du Pôle Scolaire de Buzancy	
	Remplacement de la chaudière au pôle scolaire de Briouilles/Bar	SIVOM du Chesne	
	Autres équipements scolaires		
Action 1-2-3 : Salles des fêtes, salles polyvalentes, salles communales		20 % à 40 % *	
Dont	Création d'une salle communale (tranche 2)	Commune de Marcq	
	Changement des portes et fenêtres de la salle polyvalente	Commune de Boul't-aux-Bois	
	Création d'une cuisine dans la salle polyvalente	Landres et Saint Georges	
	Réhabilitation de la salle polyvalente	Montgon	
	Rénovation et extension de la salle polyvalente	Montcheutin	
	Réfection de la toiture de la salle communale de Barricourt	Tailly	
	Rénovation de la salle des fêtes	Vaux les Mouron	
	Rénovation de la salle polyvalente	Boult aux Bois	
	Rénovation de la grange communale	Authé	
	Rénovation de la charpente de la salle communale	Grandpré	
	Aménagement de la salle polyvalente	Tailly	
	Aménagement de la salle des fêtes	Bayonville	
	Aménagement salle des fêtes	Boult aux Bois	
	Autres salle des fêtes, polyvalentes, communales		
Axe stratégique 1-3 : Vivre le Pays au quotidien par le renouvellement et le maillage de l'offre de services sur l'ensemble du territoire		20 % *	425 918 €
Dont	Réalisation d'un schéma de services de l'Argonne Ardennaise	2C2A	40%
	Réalisation d'un schéma de mutualisation et projet de territoire	2C2A	40%
Action 1-3-1 : Mise en accessibilité des services publics et assimilés (bâtiments publics, mairies, ...)		20% *	
Dont	Réhabilitation de la mairie	Saint Pierre à Arnes	
	Rénovation et mise en accessibilité de la mairie	Machault	
	Rénovation et mise en accessibilité de la mairie	Les Alleux	
Action 1-3-2 : Santé, actions sociales et de prévention		20% *	
Dont	Extension et réhabilitation du bâtiment	Croix Rouge de Vouziers	
Action 1-3-3 : Petite Enfance		40%	
Dont	Relais d'Assistants Maternelles Itinérant - Achat d'un véhicule	2C2A	
Action 1-3-4 : Projets à vocation économique			
Dont	ORAC - Tranche 3	2C2A	20 % à 50 %
	Création / Rénovation de locaux commerciaux (hors ORAC)	Communes et EPCI	20 % *

Ambition territoriale 2 : Privilégier le développement économique endogène par une meilleure valorisation des ressources locales			35 400 €
Axe stratégique 2-1 : Valoriser les ressources patrimoniales par la structuration d'une offre de tourisme et de loisirs		20% *	35 400 €
Action 2-1-1 : Equipements de loisirs		20% *	
Dont	Rénovation & renouvellement aire de jeux du Parc F. Mitterand	Commune de Vouziers	
	Rénovation de la façade de l'Office de Tourisme Communautaire	Office de Tourisme Communautaire	40%
	Réhabilitation du bâtiment accueillant le CERFE et la Maison de la Nature	ZC2A	40%

Ambition territoriale 3 : Renforcer les collaborations et les synergies pour servir les deux ambitions territoriales			8 880 €
Axe stratégique 3-1 : Renforcer la concertation et les partenariats entre les acteurs locaux		20% *	8 880 €
Action 3-1-1 : Fêtes de Pays		20% *	
Dont	Fête du Pays de l'Argonne Ardennaise	ZC2A	40%

TOTAL du programme 2012 - 2014		1 635 198 €
---------------------------------------	--	--------------------

TOTAL dotation 2012-2014 :		1 635 198 €
Reste à affecter :		0 €

MODULATION du TAUX d'INTERVENTION :	
Taux de base : 20 %	
Efficacité énergétique : si label ou certification nationale ou européenne (BBC, HPE THPE, ...) + 15 %	
Efficacité environnementale : si label ou certification nationale ou européenne (HQE, ...) + 15 %	
Caractère intercommunal du projet :	
Projets portés par la Communauté de Communes : + 20 %	
Projets à vocation intercommunale sur avis du Bureau Communautaire : + 20 %	
Taux d'intervention maximum :	
Projets communaux : le taux d'intervention ne pourra excéder 40 %	
Projets à vocation intercommunale : le taux d'intervention ne pourra excéder 50 %	
* Pour chaque dossier, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise indiquera à la Région le taux sollicité, conformément aux règles ci-dessus définies par le territoire pour la contractualisation 2012-2014	